

**CERTIFICAT DE SPECIALISATION  
ENCADREMENT DANS LE SECTEUR SPORTIF  
OPTION – ACTIVITES PHYSIQUES POUR TOUS**

**Dossier à retourner complété AVANT LE 31 MAI 2024 – DELAI IMPERATIF**

**PIECES A FOURNIR :**

1. La **fiche de candidature** dûment remplie avec **1 photo d'identité**.
2. **Les modalités de scolarité**, document à remettre dûment signé par l'étudiant(e) et ses représentants légaux.
3. La **fiche « Autorisation de traitement médical et d'intervention »** dûment remplie (document recto-verso) destinée au service de Santé Scolaire.
4. Une **photocopie du livret de famille** et une **photocopie lisible et recto-verso de la carte d'identité en cours de validité** du candidat.
5. Les photocopies **des bulletins de notes** :
  - de **l'année précédente** (1<sup>er</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> trimestres ou 1<sup>er</sup>, 2<sup>ème</sup> semestres) et de **l'année en cours** (1<sup>er</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>èmes</sup> trimestres ou 1<sup>er</sup> semestre et 2<sup>ème</sup> semestre – *Pour les élèves de Terminales : 3<sup>ème</sup> trimestre ou 2<sup>ème</sup> semestre dès que possible*),
  - si vous êtes **redoublant**, fournir la copie des bulletins de notes **des trois dernières années**.
6. **Justificatifs des prérequis obligatoires** :
  - a. copie du certificat de PSC1 ou d'un titre équivalent – Avant la rentrée 2024,
  - b. copie de la validation des tests d'endurance dit « Luc Léger » et du parcours d'habileté motrice,
  - c. copie du relevé de notes du baccalauréat français ou d'un titre admis en équivalence **et** copie de la validation de la mention complémentaire «Animation-gestion de projets dans le secteur sportif»,  
**ou** copie du relevé de notes du baccalauréat professionnel **et** copie de la validation de l'unité professionnelle facultative «secteur sportif».
7. Une photocopie de l'attestation d'assurance en Responsabilité Civile (valide pour l'année scolaire 2024/2025), dès réception.
8. Une photocopie de l'**avis d'imposition ou de non-imposition 2023 sur le revenu de l'année 2022**.
9. 1 enveloppe format (162 x 229) affranchie pour un poids de **50 gr**, libellée à l'**adresse de la famille** (**en cas de divorce/séparation, une à l'adresse du père et une à celle de la mère**).

**RAPPEL : L'inscription en certificat de spécialisation encadrement en secteur sportif (CSE2S) est réservée :**

- aux candidats, titulaires d'un baccalauréat français ou d'un titre admis en équivalence, **et titulaires de la mention complémentaire «Animation-gestion de projets dans le secteur sportif»**  
**ou**
- aux candidats titulaires d'un baccalauréat professionnel obtenu en ayant validé l'unité professionnelle facultative «secteur sportif»

En outre, pour être candidat dans cette formation, il est nécessaire de **satisfaire aux exigences préalables** à l'entrée en formation permettant de vérifier le niveau dans le domaine sportif (cf. tableau ci-dessous, chapitre 2).

**DEBOUCHES PROFESSIONNELS POSSIBLES**

La réussite de la CSE2S donne droit à l'obtention d'une carte professionnelle et permet d'exercer le métier d'animateur dans une association, un club sportif, au sein de collectivités locales, structures de vacances ou dans le secteur scolaire.

Son titulaire peut également préparer les concours de la fonction publique territoriale (éducateur territorial des activités physiques et sportives, animateur territorial) ou de la fonction publique hospitalière (animateur).



Trois spécialités différentes existent pour ce certificat de spécialisation qui conduisent à des métiers différents :

⦿ **Activités physiques pour tous (APT)** : le titulaire de cette spécialité peut encadrer, pour tout type de public, la pratique d'activités physiques diversifiées en initiation ou en loisir dans un objectif de santé et de bien-être.

⦿ **Activités aquatiques et de la natation (AAN)** : le titulaire de cette spécialité obtient le titre de maître-nageur-sauveteur. Il peut, en autonomie, enseigner les différentes nages et assurer la sécurité des pratiquants. Pour conserver le titre de maître-nageur-sauveteur, il doit suivre un stage de recyclage tous les 5 ans.

⦿ **Activités de la forme (AF)** : le titulaire de cette spécialité peut conduire un projet d'animation, et participer à la vie, à l'organisation et à la gestion de la structure. Il peut encadrer des groupes ou des individus dans la pratique des activités selon l'option choisie :

- A → Cours collectifs
- B → Haltérophilie, musculation

## LES EXIGENCES POUR ACCÉDER A CETTE FORMATION

Pour accéder à cette formation, les candidats doivent :

⦿ **Valider des tests physiques** organisés par des organismes de formation habilités par la DRAJES géographiquement concernée (test d'exigence préalable) avant le **26 juin 2024**.

**Un certificat médical de non contre-indication à la pratique et à l'encadrement de la spécialité concernée sera demandé avant de passer ces tests.**

⦿ **Présenter des documents** attestant qu'ils ont obtenu certaines certifications avant l'inscription dans la mention ; par exemple : attestation de prévention et secours civiques niveau 1 (PSC1), brevet national secouriste sauvetage aquatique (BNSSA), ...

Ces exigences sont différentes selon les spécialités proposées pour le certificat de spécialisation.

Ils sont récapitulés dans le tableau ci-dessous :

	Tests d'exigence préalable	Autres exigences (à valider avant l'entrée en formation – Rentrée 2024)
<b>Spécialité</b> Activités physiques pour tous (APT)	Test d'endurance dit « Luc Léger » et un parcours d'habileté motrice.	Attestation PSC1 (ou certification équivalente) <sup>1</sup> <small><sup>1</sup> PSC1 : Prévention et secours civiques niveau 1</small>



## STAGES

Stages réalisés dans le cadre sportif ou dans le cadre universitaire en 2023-2024 :

Structure d'accueil	Dates	Discipline sportive travaillée ou d'appui	Projet mené le cas échéant

**Diplômes obtenus antérieurement :**

Baccalauréat obtenu (précisez) : ..... Année d'obtention : .....

Mention complémentaire AG2S obtenue le : ..... Lieu : .....

Ou

Unité facultative UF2S obtenue le : ..... Lieu : .....

Autre diplôme, précisez : .....

**Certifications obtenues :** .....

BAFA<sup>(3)</sup> :  oui  non PSC1<sup>(3)</sup> :  oui  non PSE1<sup>(3)</sup> :  non  oui, précisez l'année : .....

SST<sup>(3)</sup> :  non  oui, précisez l'année : ..... BNSSA<sup>(3)</sup> :  non  oui, précisez l'année : .....

Autres (précisez) : .....

**Activités sportives :** .....

Discipline : .....

Club : ..... N° de licence : .....

Niveau<sup>(3)</sup> :  Départemental  Régional  National

# Modalités de scolarité – 2024/2025

Engagement à remettre dûment signé, avec le dossier d'inscription

## PROJET EDUCATIF, CHARTE INFORMATIQUE, REGLEMENT INTERIEUR ET FINANCIER REGLEMENT GENERAL SUR LA PROTECTION DES DONNEES (RGPD)

### du Lycée **MARGUERITE BAHUET**

**Classe :** Certificat de Spécialisation Encadrement dans le Secteur Sportif – Option Activités Physiques Pour Tous

**Nom et Prénom de l'étudiant(e) :** .....

Nous, parents et étudiant(e), reconnaissons avoir pris connaissance et adhérer :

- au projet éducatif,
- au règlement intérieur et au protocole – règles à respecter pour les devoirs surveillés de BTS,
- à la charte informatique,
- aux documents relatifs au RGPD :
  - document « Collecte des informations de santé relatives aux étudiant(e)s »
  - document « Notice d'information sur le traitement des données personnelles concernant les étudiant(e)s et leurs responsables légaux »,
- au règlement financier,

et accepter la finalité d'une école catholique, son règlement, ses usages qui découlent du contrat éducatif et nous nous engageons à les respecter.

Fait à ....., le .....

Signature des représentants légaux :

Signature de l'étudiant(e) :

